

Enfin, il y a le projet d'enceinte bien que «projet» puisse conférer un titre trop grand au concept. Quoi qu'il en soit, lui comme le fédéralisme sont une réalité. Je pense ici aux diverses structures que nous érigeons dans nos villes pour entourer les endroits où nous vivons. Le climat nous a contraints de renfermer nos centres d'activités, mais il s'est agi dans la plupart des cas de structures individuelles—de maisons, de maisons de rapport, d'hôtels, d'écoles, d'églises, de bureaux, de terrains de jeu, d'arènes, de stades et le reste. Il est question, en général, d'entités individuelles conçues et aménagées pour répondre à des besoins particuliers. Je crois qu'on y gagnerait beaucoup, sur le plan économique—en obtenant une meilleure valeur pour les ressources utilisées et, ce qui importe même encore plus, en assurant de meilleurs moyens d'améliorer la qualité de la vie urbaine, si nous pouvions considérer ces enceintes comme un système global urbain—comme un tout organique et non seulement comme un rassemblement d'entités architecturales isolées.

C'est très bien d'exhorter le gouvernement fédéral à faire des recherches, des innovations du développement. Je suis convaincu qu'il y a assez de gens compétents et profondément engagés dans les problèmes urbains pour rendre ces activités productives et valables. Mais que penser des applications pratiques des recherches, des inventions et du développement en matière d'urbanisation? Si le gouvernement fédéral prenait cette approche globale à l'égard du fait urbain et de la solution des problèmes qu'ils posent, les gouvernements provinciaux qui existent et s'intéressent également à ces problèmes, seraient heureux de collaborer à toute démonstration pratique des avantages que présente une telle approche.

Examinons une cité modèle de, disons, 250,000 âmes. Ce n'est pas un modèle constitué simplement d'un groupe d'édifices, il s'agit plutôt d'un système d'enclos dans lequel s'intègrent tous les autres systèmes dont j'ai parlé: entrée, transformation et disposition, transport, information et communications. On se rendra facilement compte qu'un tel modèle ne peut être créé de pièces détachées. Il doit être un modèle entier avec chaque système et sous-système entièrement intégré aux autres. C'est une façon globale d'approcher un grand problème, qui exigerait certes énormément plus de contrôle public, et partant, moins de choix individuel; ce qui, jusqu'à présent n'a guère été acceptable au grand nombre. Je fais la suggestion, non sans beaucoup hésiter. Mais à tout prendre, je ne vois pas pourquoi on ne saurait recourir aux mêmes techniques pour résoudre ce vaste problème que pour en solu-

[M. Mahoney.]

tionner de moins importants. A cause de la prépondérance de la planification intégrale et de la défaveur qui assaille le choix individuel, les codes du bâtiment actuels trouveraient peu d'application. Le modèle intégral tiendrait compte des besoins des utilisateurs et rejeterait les règlements existants arbitraires qui exigent tel ou tel matériau de construction, un nombre X de prises de courant doubles par pied linéaire de plinthe, un nombre Y de verges entre les coupures de rebords. La préoccupation des codes du bâtiment actuels pour des chinoeries tout en laissant de côté une vue d'ensemble du résultat final, a été un des facteurs de plusieurs échecs jusqu'ici. Une autre façon, moins idéale sans doute, de mettre le principe à l'essai, serait de le proposer à des villes existantes pour le réaménagement intégral d'un secteur. Pour être concluante, l'expérience exigerait un grand secteur et une forte population—un secteur où 50,000 ou 100,000 personnes travaillent et vivent.

L'allégation implicite que renferme la motion à l'étude: que le gouvernement fédéral n'a pas de politique urbaine, est de la sottise consommée. C'est drôle à dire mais l'auteur de la motion a récité une litanie de politiques fédérales à répercussion principalement urbaine, réfutant ainsi la prémisse de sa motion. Le gouvernement a certes une politique urbaine. Elle n'est pas aussi simpliste que le souhaiterait l'auteur de la motion, mais d'ailleurs le Canada n'est pas non plus aussi simple qu'il le pense. Il est peut-être mieux de caractériser cette politique comme une collection de politiques dans divers domaines fonctionnels, qui se sont toutes concrétisées au cours des années et qui se concrétisent encore en une augmentation de la population, de la prospérité et des occasions urbaines. Il se peut bien que le moment soit venu pour le gouvernement de souligner l'importance croissante de nos villes en instituant un ministère des Affaires urbaines. Je suis porté à le croire.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est terminé.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Mahoney: Merci. Il n'est pas besoin d'en faire un problème constitutionnel—le gouvernement fédéral devra continuer à s'occuper du fait urbain aussi bien que du fait constitutionnel. Il pourrait agir beaucoup plus effica-